

Tableau 2 : Contribution pour l'accès à la justice dans les États membres de l'Union européenne (cas d'un justiciable saisissant la justice civile pour un litige d'un montant de 6 000 €)

Niveau de contribution	États membres	Nombre d'États membres
Absence de contribution	France, Espagne, Luxembourg, Roumanie.	4
Contribution inférieure à 150 €	Pays-Bas, Croatie, Danemark, Belgique, Chypre, Irlande, Grèce.	7
Contribution entre 150€ et 300 €	Portugal, Slovénie, Suède, Lituanie, Italie, Bulgarie.	6
Contribution supérieure à 300€	Slovaquie, Malte, République Tchèque, Royaume-Uni, Allemagne, Hongrie, Estonie, Lettonie, Finlande.	9
Absence de données	Autriche, Pologne	2

Source : Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, à la Banque centrale européenne, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, « Le tableau de bord 2017 de la justice dans l'Union européenne », 10 avril 2017, Graphique 22, p. 25.